

MAC ACTEUR PRAP 2S

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS À L'ACTIVITÉ PHYSIQUE – SANITAIRE ET MÉDICO-SOCIAL

ACCOMPAGNEMENT À LA MOBILITÉ

MAC PRAP 2S

OBJECTIF

Cette formation a pour finalité de maintenir et d'actualiser les compétences d'acteur PRAP 2S pour permettre aux personnels de continuer à participer activement à la prévention de leur établissement en collaborant aux projets de prévention et en participant à la démarche d'amélioration des conditions de travail.

CONTENU

→ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement

- Comprendre l'intérêt de la prévention
- Connaître les risques de son métier

→ Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues

- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé

→ Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention

- Proposer des améliorations de sa situation de travail
- Faire remonter l'information aux personnes concernées
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort

→ Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

- Identifier les enjeux d'un accompagnement
- Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir
- Analyser la situation d'un accompagnement
- Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement
- Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi

TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Apports de connaissances
- Échanges et retours d'expériences
- Exercices d'apprentissage de méthodes et outils
- Mises en situations sous forme d'exercices pratiques liés aux risques propres à l'établissement

VALIDATION DES ACQUIS

Le stagiaire qui aura participé à l'ensemble de la formation et satisfait aux évaluations des compétences selon le référentiel INRS se verra délivrer un nouveau certificat d'acteur PRAP 2S.

La formation ne permet pas de valider un/ou des blocs de compétences, des équivalences ou passerelles.

CONTACT

04.86.95.10.94 - 06.08.37.36.64

contact@alpha-secourisme.com

www.alpha-secourisme.com



Public concerné

Personnels des établissements de soin et médico-sociaux

Pré-requis

Être titulaire du certificat acteur PRAP 2S

Durée

2 jours (14 heures)

Effectif

10 participants maximum

Encadrement

Formateur PRAP 2S certifié

Accessibilité

Accessible aux personnes en situation de handicap

Prix

Nous consulter